

CABINET

N° **1730** - /MFBPP/CAB

NOTE D'INFORMATION

Dans le cadre de la vulgarisation de la décision de Monsieur le Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Rigobert Roger ANDELY, relative au paiement des dettes dont les montants sont compris entre 10 000 001 et 50 000 000 F CFA, contenue dans le communiqué de presse n°0518/MFBPP-CAB du 25 août 2022,

Le Directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public organisera une communication sur les modalités de mise en œuvre de ladite décision à destination des organisations syndicales patronales, des opérateurs économiques et de l'ensemble des créanciers de l'Etat concernés par cette opération.

Cette séance de communication est prévue le mardi 20 septembre 2022 à 14h00, dans la salle de réunion de la chambre de commerce de Brazzaville.

Brazzaville, le **16 SEPT 2022**

Le Directeur de cabinet



Wilfrid Albert OSSIE